



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 95355

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation en Côte-d'Ivoire. Toutes les informations parvenues à ce jour démontrent la volonté du président sortant de ne pas accepter le résultat de l'élection présidentielle. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement français et de la communauté internationale pour obtenir pacifiquement le respect du vote des électeurs ivoiriens.

Texte de la réponse

La Côte d'Ivoire a connu ces derniers mois une période difficile, issue du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître le verdict des urnes. La France a toujours encouragé les efforts des organisations africaines et de la communauté internationale en vue de favoriser une transition pacifique, digne et respectueuse du choix des Ivoiriens. Laurent Gbagbo a choisi de résister par la violence, n'hésitant pas à plonger son pays dans la violence et le malheur. Comme annoncé, les forces françaises sont intervenues pour protéger de nombreux ressortissants français, européens et extra-européens à Abidjan. La force Licorne a accueilli plus de 5000 personnes sur sa base de Port-Bouët. En outre, conformément à la résolution 1975 du Conseil de sécurité, elle est intervenue, suite à la demande expresse du secrétaire général des Nations unies adressée au Président de la République, en soutien des forces de l'ONUCI pour la neutralisation des armes lourdes utilisées par les forces de Laurent Gbagbo contre les populations civiles et les forces de l'ONU. Après son arrivée au pouvoir effective, Alassane Ouattara doit s'atteler aux lourds défis qui attendent le pays : la réconciliation de tous les Ivoiriens, le jugement des coupables des violences et exactions, la reconstruction, la relance de l'économie, l'aide humanitaire, l'accès de tous aux services sociaux de base. La France s'est d'ores et déjà fortement mobilisée pour apporter son soutien à la Côte d'Ivoire : envoi d'une aide humanitaire (2,6 Meuros et 25 tonnes de médicaments et de matériel médical), participation aux côtés des autres partenaires à la réforme du secteur de la sécurité, efforts en vue de favoriser le retour rapide des entreprises françaises en Côte d'Ivoire, préparation d'une relance rapide de notre coopération, soutien financier exceptionnel que nous avons d'ores et déjà annoncé (400 Meuros). Nous avons agi en harmonie avec l'Union européenne, qui a elle-même apporté une importante aide humanitaire et levé, à la demande du Président Ouattara, les sanctions portant sur les acteurs économiques. La France continuera à agir dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95355

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13218

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6527